

Economie : un fonds d'urgence de 500 000 EUR pour soutenir les entreprises et les artisans ariégeois



Christine TEQUI, Présidente du Conseil Départemental de l'Ariège, Alain NAUDY, Président du groupe de la Majorité Départementale, Alain BARI, Président du groupe RIM-DVD-DVG, Eric DONZE, Président du groupe ESA, communiquent :

Lors de la séance de la Commission Permanente de ce 10 mai 2021, les subventions d'investissement aux communes et intercommunalités dans le cadre du Fonds Départemental d'Action Locale (FDAL) ont été approuvées et adoptées. Comme chaque année, 3 millions d'euros de crédits ouverts permettent de soutenir les travaux réalisés par les collectivités du département, en particulier les communes de taille modeste.

A titre exceptionnel, il a été décidé, après un travail commun de tous les groupes politiques de l'Assemblée Départementale et, à l'unanimité des membres de cette dernière, de créer cette année un fonds de relance supplémentaire doté de 500 000 EUR.

L'année qui suit les élections municipales est toujours porteuse d'une ambition des nouveaux conseils municipaux. Mais cette année, très particulière, marquée par cette crise sanitaire, justifie un effort particulier en matière d'investissement public. Ces 500 000 EUR d'aide du Conseil Départemental de l'Ariège permettent aussi de faciliter 2,5 millions d'euros de travaux supplémentaires dont doivent bénéficier nos artisans et nos entreprises.

Par rapport au FDAL, dont la validité est de trois ans, les aides du fonds d'urgence doivent

correspondre à des travaux réalisés dans un délai d'un an. Ce fonds soutient ainsi l'activité locale et la nécessaire reprise économique après plus d'un an de crise sanitaire

Votre contact

Estelle Tabeaud

Directrice de la Communication

05 61 02 09 77

etabeaud@ariego.fr